

<https://enseignants.se-unsas.org/Rapport-de-la-Cour-des-comptes-des-propositions-en-forme-de-renoncement-pour-le>



enseignants de l'Unsa



Rapport de la Cour des comptes : des propositions en forme de renoncement pour le recrutement et la formation des enseignants

Date de mise en ligne : mercredi 1er février 2023

- Presse - Communiqués de presse -

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans son rapport « Devenir enseignant : La formation initiale et le recrutement des enseignants des premier et second degrés », la Cour des comptes porte un regard assez lucide sur les défauts cumulatifs des multiples réformes de la formation. Elle note un important défaut d'articulation entre politique du recrutement et politique de la formation, avec un décrochage important induit par la réforme de la masterisation en 2010. On se souvient qu'à l'époque, Nicolas Sarkozy alors président de la République, a détruit le système de formation pour récupérer les moyens qui lui étaient alloués.

Néanmoins, plutôt qu'une refonte profonde accompagnée d'un investissement massif, la Cour des comptes propose des rustines en forme de renoncements. Le premier d'entre eux étant d'envisager une différenciation entre le recrutement des enseignants du premier et du second degré.

L'exemple du recrutement par voie contractuelle dans les territoires et disciplines déficitaires, assorti de contreparties financières, va ainsi à rebours d'une « politique de recrutement volontariste et rigoureuse » qu'elle juge pourtant nécessaire. Ces mesures ciblées à l'échelle de l'école ou de l'établissement pour s'éviter des réponses globales et donc coûteuses, seraient inefficaces et dangereuses : elles ne feraient qu'accroître l'illisibilité des voies de recrutement et des rémunérations.

Il est urgent que l'exécutif et le ministre s'engagent résolument à construire un système lisible et sécurisant de recrutement et de formation. En complément, et de façon obligatoire, ils doivent s'interroger non seulement sur les moyens de donner envie d'être enseignant, mais également sur ceux qui donnent envie de le rester.

Réformer la formation a des conséquences importantes et durables. Pour le SE-Unsa, les recommandations de la Cour des comptes auraient de nouveaux effets dévastateurs.

Paris, le 1er février 2023

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93